

**[Text]**

years, or every five years, then there is no sense in private industry putting dollars back into the business in P.E.I.

Second: that the financial input being provided at this time be provided as a one-shot input and at no time permit additional federal input further to erode the competitive aspects between these companies and the independents, as I have said.

Third: that the financial input provided by this bill be available similarly, and with equity, to all fish-processing companies in Atlantic Canada so that they may restructure their own particular balance sheets to be comparable to the industry ratios being pursued in these large companies. In other words, if we are going to make dollars available, they should be available to the successful as well as the unsuccessful.

Fourth—maybe this is a little too blunt, Madam Chairman, but . . .

**The Chairman:** No, do not worry.

**Mr. Pratt:** —that the Atlantic fishing industry be shielded from the almost assured countervail measures which will in all probability occur as a result of the government equity participation in these large companies. The small and medium-size private, independent processors ought not to be made to pay for the impending countervail measures. Accordingly, the bill should address the responsibilities which the federal government must bear should such measures come about.

When I was reading this over a few minutes ago, or this afternoon, I ran over this part fairly fast, and then I came back to it again here a short while ago, and I was amazed to realize that I had passed it that easily without properly understanding it; and particularly when I come from Prince Edward Island, because that is the potato country down there. If you understand what has happened with the potatoes that are going into the United States of America right now with the tariff that is on the border because of subsidization, or supposed subsidization, in the province by both levels of government, it is nearly prohibitive for our potato farmers to compete in these markets. And this, of course, is exactly what would happen with our fish products.

Are we prepared to subsidize the private people to compete in those markets at 30%, 36%, with all fish products going into United States, if they put a penalty on us for this type of an action by Bill C-170? The Atlantic fisheries . . . we depend on the New England and American markets for a large portion of our fish, and this certainly could quite easily come under the countervail or the tariff or whatever they want to call it. It puts us in that position.

Our potato farmers were in Portland all this last week with the Potato Marketing Board fighting this case. We have a \$200,000 bill we are going to be looking for you people to help

**[Translation]**

le cas qui nous intéresse, si vous avez l'intention, tous les trois ou quatre ans, d'apporter votre contribution, ou même tous les cinq ans, on ne voit pas comment le secteur privé continuerait à investir à l'Île-du-Prince-Édouard.

Deuxièmement: votre intervention financière devrait se faire sous forme d'un apport unique, en évitant notamment toute autre intervention fédérale qui tenterait de trop modifier la situation de concurrence entre ces sociétés et le secteur privé, comme je l'ai déjà dit.

Troisièmement: que l'apport financier prévu dans le projet de loi profite de façon égale à toutes les sociétés de transformation du poisson dans la région atlantique du Canada, afin qu'elles puissent restructurer leur bilan, de façon comparable à ces grandes sociétés. Autrement dit, si des crédits sont disponibles, ils devraient l'être aussi bien à ceux qui ont obtenu de bons résultats qu'aux autres.

Quatrièmement: . . . et cela sera peut-être un peu rude, madame le président, mais . . .

**Le président:** Ne vous en faites pas.

**M. Pratt:** . . . l'industrie de la pêche de la région atlantique devrait être protégée contre toute mesure compensatoire qui ne manquera pas de suivre cette opération gouvernementale de participation au capital-actions de ces grandes sociétés. Les petites et moyennes entreprises de transformation ne devraient donc pas avoir à faire les frais de ces mesures compensatoires qui risquent d'intervenir. Aussi, le projet de loi devrait déjà envisager un cadre à l'intérieur duquel le gouvernement fédéral offrirait sa garantie, au cas où de telles mesures seraient adoptées.

En lisant ceci, il y a un moment, cet après-midi, j'ai passé très rapidement sur ce paragraphe, et j'y suis ensuite revenu, en réalisant à quel point je m'étais mépris sur sa véritable signification; je veux dire que je pense maintenant au secteur de la pomme de terre dans l'Île-du-Prince-Édouard. Si vous suivez ce qui s'est passé dans le domaine de l'exportation des pommes de terre vers les États-Unis, et si vous regardez quelles barrières douanières nous sont imposées en raison des prétendues subventions accordées par les deux niveaux de gouvernement, vous vous apercevrez qu'il est pour ainsi dire impossible à nos cultivateurs de pommes de terre de concurrencer leurs homologues sur le marché américain. Or, c'est exactement ce qui pourrait se produire dans le secteur du poisson.

Sommes-nous donc prêts à subventionner le secteur privé à 30 p. 100, à 36 p. 100, pour qu'il puisse concurrencer ses homologues sur le marché américain, au cas où nous serions pénalisés en raison des dispositions du projet de loi C-170? Les pêcheries de la région atlantique dépendent, pour une part importante de leur marché, de la Nouvelle-Angleterre et du marché américain, et l'on peut très bien imaginer, donc, des mesures de représailles, sous forme tarifaire, ou autres. Voilà où nous en sommes.

Nos producteurs de pommes de terre étaient la semaine dernière à Portland, en même temps que l'Office de commercialisation de la pomme de terre, pour défendre leur cause. Nous avons une facture de 200,000 dollars que nous allons